# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 décembre 2021

#### Nombre de conseillers :

- En exercice: 11 - Présents: 9 - Absents: 2

- Procuration donnée : Jennifer SUNÉ à Roseline VINCENT

- Convocation: 08/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

**PRESENTS:** LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, METAIS Christian, DOAT Marie-Christine, CHARRON Patrick.

ABSENTS EXCUSES: SUNÉ Jennifer, SOUILLARD Marie-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE: METAIS Christian

Approbation du CR du 11/10/2021

### 1 : Délibération modification statuts de la CCLG pour compétence PLUI :

Vote pour autoriser la modification des statuts de la CCLG pour la prise de compétence du PLUI

Le conseil vote : 0 pour, 9 contre, 1 abstention

## 2 : Délibération don du Conseil Départemental pour les Ecoles

En 2018, du matériel informatique a été prêté à l'école dans le cadre de Gers Numérique. Le département fait maintenant don de ce matériel aux communes.

Le conseil vote pour accepter le don : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

#### 3 : Délibération dissolution du budget UAF (Union des Associations Foncières)

Association créée pour le remembrement mais inactive.

Le conseil vote pour la dissolution de l'UDAF : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

## <u>4</u> : Vote des délégations du Conseil au Maire :

Ce vote annule et remplace le vote du conseil municipal n°08-2020 du 28 mai 2020

Point 1) idem NON, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 2) idem NON, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 3) idem NON, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 4) idem OUI, vote pour un montant fixé à 5000€ : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 5) idem NON, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 6) vote pour NON: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 7) idem NON, vote pour NON: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 8) idem OUI, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 9) idem OUI, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 10) idem OUI avec un montant max de 3000€, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 11) idem OUI, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 12) idem NON, vote pour NON: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 13) idem NON, vote pour NON: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 14) idem OUI, vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 15) à 29) idem NON, vote pour NON: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

### 5 : Cimetière : vote des nouveaux tarifs et durée de concession

Délibération qui annule et remplace la délibération n°03-2021 du 8 février 2021 Les nouveaux tarifs et durée proposées au conseil sont les suivants :

- 100€ le m² pour 30 ans
- 50€ le m² pour 15 ans
- 430€ la case au columbarium communal pour 50 ans
- Régularisation emprise au sol à 50€ le m²
- Régularisation acte concession : 50€ le m² pour 30 ans et 25€ le m² pour 15 ans
- Mise à disposition du caveau communal gratuitement

Le conseil vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Pour information, à ce jour, 20 régularisations ont été faites sur 90 dans le cadre de la procédure de reprises des inhumations sans titre de concession

## 6 : Cimetière : vote du règlement du cimetière :

Le conseil après lecture, vote le règlement du cimetière : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

## <u>7</u> : Point Aire déchetterie : devis éclairage et vidéo-surveillance :

Devis Hustaix 675€, Vote: 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Devis des caméras en cours

#### <u>8</u> : Point traverse village : réduction vitesse :

Plusieurs solutions à l'étude : ralentisseur, panneau à 30, panneau avertisseur, ....

#### 9: Questions diverses:

*Présentation par le maire du principe de prise de compétence des écoles par la CCLG* Ralentisseur de l'école ne marche pas bien, l'entreprise doit intervenir ou marché non réglé Revalorisation des loyers de la mairie suivant les indices en 2022 : vote du conseil : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

La séance est clôturée à 22h00

Le Maire, Pierre LAFFARGUE

